

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT URSIN

Service Instructeur

URBANISME

Communauté d'Agglomération Bourges Plus
23-31 Boulevard Foch
CS 20321
18023 BOURGES Cedex

Numéro de dossier : **DP 018 050 26 00047**

Déposé le 03/09/2026

Nom du demandeur : Madame ARBIOL SYLVIE

Adresse des travaux : 17 RUE DE LA GARE

18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN

Destinataire : Madame ARBIOL SYLVIE

17 rue de la Gare

18570 LA CHAPELLE ST URSIN

OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le maire certifie qu'il ne s'est pas opposé à la demande de déclaration préalable de Madame ARBIOL SYLVIE, enregistrée sous le numéro DP 018 050 26 00047 pour le projet de Réfection de la toiture existante de la grange avec remplacement des tuiles, depuis le 04/10/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'Urbanisme.

LA CHAPELLE SAINT URSIN, le 08/10/2026

1^{er} adjoint au maire, Alain THOMAS

